

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA REPRISE POSSIBLE DES ENVOIS D'URANIUM À L'EUROPE

L'hon. Mitchell Sharp (Eglinton): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En raison de l'effet catastrophique qu'a eu sur les relations canado-européennes l'interruption des envois d'uranium, peut-il nous assurer que ces problèmes, qui ont été étudiés avec M. Brunner, représentant de la Communauté économique européenne, lors de son séjour au Canada, sont en voie d'être réglés?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis en mesure de donner cette assurance au député. Mais dire que nous sommes sur la voie d'une solution revient à dire que le problème n'est pas complètement réglé. Au cours des entretiens que j'ai eus avec M. Brunner, j'ai réussi à résoudre un certain nombre de problèmes qui nous empêcheraient de poursuivre l'envoi d'uranium, mais il en existe d'autres, dont certains sont de nature technique et dont un ou deux sont d'importance, au sujet desquels M. Brunner ne pouvait me donner de réponse définitive sans avoir consulté ses collègues. C'est ce qu'il fait à l'heure actuelle. Je vais le rencontrer à Bruxelles la semaine prochaine et j'espère que nous pourrions alors conclure un arrangement qui satisfera les deux parties et qui permettra au Canada de continuer à exporter de l'uranium.

* * *

L'AGRICULTURE

LA PRÉSUMÉE SURCHARGE POUR LES ACHATS D'ESSENCE EN VRAC—LES MESURES ENVISAGÉES

M. R. E. McKinley (Huron-Middlesex): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Voilà déjà quelque temps que les agriculteurs doivent payer jusqu'à 12c. de plus que les autres clients par gallon d'essence livrée à leurs réservoirs de ferme et destinée à leurs tracteurs et moissonneuses-batteuses et je ne parle pas nécessairement des exploitants de stations-service. J'aimerais demander au ministre s'il a fait des démarches au nom des agriculteurs à ce sujet et quelle réponse il a obtenue ou, s'il n'a rien fait, pour quelle raison.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, il y a quelque temps que les agriculteurs me présentent des instances en me signalant, comme vient de le faire le député, qu'ils peuvent acheter l'essence meilleur marché à une station-service qu'en la faisant livrer à leurs réservoirs de ferme. Les compagnies pétrolières ont un système de commercialisation injuste. Nous leur avons présenté des instances. Il n'y a rien à faire, semble-t-il, pour leur faire changer d'avis.

Une voix: Mais si, on peut faire quelque chose.

Une voix: Les nationaliser?

Questions orales

M. McKinley: Étant donné que l'an dernier et cette année encore, le revenu des agriculteurs va sans doute diminuer de près de 50 p. 100, le ministre devrait peut-être faire un peu plus d'efforts pour s'occuper de ceux qu'il a été chargé de représenter.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

L'ACCÈS DU PUBLIC AUX DOCUMENTS TASCHEREAU

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, en l'absence du premier ministre, ma question s'adresse au vice-premier ministre, en sa qualité aussi de président du Conseil privé. Si les députés d'en face m'en laissent l'occasion, j'aimerais lui poser une question qui découle du fait que les documents Taschereau sur la sécurité nationale n'ont pas été rendus publics comme prévu ces derniers mois; au contraire, ils sont passés des Archives publiques au Conseil privé et au bureau du premier ministre. Le gouvernement est-il disposé à suivre le processus démocratique en permettant au public et aux organes d'information d'examiner la totalité de ces documents? Dans l'affirmative, quand va-t-il le faire, et sinon, pourquoi pas?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre): Je puis assurer au député que le gouvernement suit le processus démocratique dans tout ce qu'il fait.

Une voix: Quand?

M. MacEachen: Je ne suis pas tout à fait au courant des documents dont parle le député. Je vais prendre note de la question et j'y répondrai aussitôt que possible.

* * *

LES PÊCHES

LA DATE DE LA PUBLICATION DU PROGRAMME DE GESTION POUR LA PÊCHE DE FOND

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au ministre des Pêches. Comme les quotas de pêche pour 1978 intéressent vivement les pêcheurs côtiers et hauturiers de la région de l'Atlantique, le ministre peut-il nous dire s'il a mis au point le programme de gestion pour la pêche de fond sur la côte atlantique et si nos quotas vont être diminués l'année prochaine, s'ils vont rester les mêmes ou s'ils vont augmenter, et quand le programme de gestion pour la pêche de fond sera communiqué à la Chambre?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, on ne m'a pas encore fait de recommandations fermes. Toutefois, ce programme devrait être communiqué d'ici quelques jours. Je pourrais dire au député que, dans certains cas, les quotas diminueront pour une question de conservation, et dans d'autres cas, ils augmenteront.